

Bruxelles, le 11 mars 2022
(OR. en)

6798/22

Dossier interinstitutionnel:
2022/0052(NLE)

POLCOM 9
WTO 30

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	6797/2022+ADD 1
Objet:	Décision du Conseil sur la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne l'adoption d'une décision portant sur l'examen du mémorandum d'accord sur les dispositions relatives à l'administration des contingents tarifaires pour les produits agricoles - Adoption

1. Le 2 mars 2022, la Commission a soumis au Conseil la proposition citée en objet (doc. 6797/22 + ADD 1).
2. Lors de sa réunion du 11 mars, le Comité de la politique commerciale (membres suppléants) a approuvé cette proposition, modifiée sur la base d'une proposition de compromis de la présidence afin de tenir compte d'un certain nombre d'ajustements nécessaires.
3. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de confirmation par le Comité des représentants permanents, le Conseil est invité à:
 - adopter la décision du Conseil dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 6799/22 + ADD 1;

- noter que le Parlement européen sera informé, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE, et que la décision lui sera transmise; et
 - décider d'inscrire à son procès-verbal la déclaration qui figure dans l'addendum à la présente note.
-